

Association de Billard de Thorigné-Fouillard

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de
Rennes le 20/09/1989 N° dossier W353008386
N° agrément Jeunesse et Sport 98 35 S 09

@mail : billards@abtf35.fr

Réunion du Comité Directeur

Lundi 12 février 2018 à 20h30

Membres du comité Directeur :

Hervé RABAULT	
André DELABARRE	
Marc ÉLUARD	
Marcel JOSSELIN	
Régis DURAND	
Mickael HENNETON	
Emmanuel ORHANT	
Christian TAHIER	

Invité : JEAN-CHARLES THOUVENIN

Ordre du jour :

- > Bilan des inscriptions :
- > Relations avec la mairie
- > Compétitions.
- > Label « Club École de billard »
- > Remplacement de deux billards anglais
- > Matériel et petits travaux
- > Contacts avec Mairie
- > Divers

Compte-rendu :

> *Bilan des inscriptions :*

Aujourd'hui 82 membres sont inscrits dont 73 licenciés FFB.

> *Relations avec la mairie :*

Régis et Hervé ont rencontré le 18 décembre Mme le Maire, l'adjoint aux sports (Manuel Da Cunha), et la responsable de la vie associative (Linda Guillemaud). Les présidents du Tennis et du squash étaient également conviés pour évoquer la problématique des badges.

Ont été acté à cette réunion :

- Plus aucun badge ne sera délivré (stock à 0) et aucun autre système de filtrage d'accès ne sera mis en place (coût environ 12.000€)
- La caution doit être donc être revue à la hausse et est fixée pour l'ensemble des associations à **50€**. Tous les badges seront désactivés le 15 septembre, les associations fourniront à la mairie la liste des badges à réactiver.
- La commune ne fera plus aucun investissement dans les équipements sportifs sauf s'ils sont manifestement **saturés par les thoréfoléens** !!

Le Comité a décidé de recouvrer le différentiel de caution pour tous ses adhérents à jour de cotisation au plus tard pour le 30 juin 2018 (de sorte que la charge financière à la prise de licence ne soit pas trop élevée en septembre)

Lors de cette réunion avec la mairie, il avait été convenu que les associations recevraient un courrier ou un compte rendu de la réunion pour acter cette demande d'évolution dans la gestion des badges par les associations utilisatrice du site des Molières.

Un mail va être adressé à Linda Guillemaud pour obtenir ce courrier qui servira de base à un mail adressé à tous les adhérents pour recouvrer le différentiel. **Hervé.**

Il va être procédé à l'ouverture d'un compte bancaire dissocié pour enregistrer les cautions perçues pour les cartes. Ce qui permettra également de diminuer le solde du compte courant de l'association, qui est le reflet réel de notre trésorerie de fonctionnement. **Marc** va contacter le CMB en ce sens

Une demande de rendez-vous a été pris avec les services techniques, sans retour à ce jour pour

- Vérifier le fonctionnement de la porte
- Amélioration des fixations des étagères et pose de nouvelles
- Etude technique pour l'enseigne extérieure

Une relance par mail sur ce point va être engagée. **Hervé**

Un mail à la vie associative a été adressé pour préciser à nouveau le changement de compte bancaire.

➤ Points sportifs

Grégory Ledeventec a animé un stage régional (financé par la Ligue) à la « Libre » le 27 janvier 2018. 12 personnes ont participé à cette session dont 5 de Thorigné (Le Baro, Brugerolles, Geslin, Valls, Baglinière)

○ Carambole :

Libre R3: Hervé Rabault qualifié pour la finale du 14 janvier 2018 a déclaré forfait pour raison médicale.

Bande R2 : Hervé Rabault qualifié pour la demi- finale du 11 mars 2018 à Vern/Seiche

Libre R1: André Delabarre est qualifié d'office pour la finale de Ligue à Thorigné le 6 mai.

Concernant le championnat interne il est trop tard pour le mettre en œuvre et une ½ journée sous forme de biathlon par équipe Pool/5 quilles aura lieu du **samedi 9 juin**, date à laquelle sera également organisé le barbecue du club à partir de 18h30.

○ Blackball

A mi-saison :

La DN3 et la DR1 s'installent dans leur division respective et sont placés dans le deuxième tiers du tableau. : 9^{ème} place sur 16 pour la DN3, 10^{ème} place/12 pour la DR1

Prochaine journée le 4 mars à Douarnenez.

Nota : Jeremy Chauvel qui s'est cassé la main au travail est vraisemblablement indisponible pour le reste de la saison. Le comité lui souhaite un prompt rétablissement

Les 2 DR2 (groupe D) sont rétrogradées en DD1 pour la deuxième partie de la saison. Les dates, mais pas les lieux, viennent d'être communiquées : .18 février, 18 mars, 15 avril, 6 mai et 19 mai (à Granville sans doute)

Le dernier week-end de la saison se déroulera à Granville. Le week-end du 19,20 et 21 mai
Le dispositif d'accompagnement financier mis en place l'an dernier est reconduit (et conforté !)
Un budget exceptionnel de 50€ par équipes est ainsi attribué par le comité Directeur pour l'hébergement des joueurs.

La somme sera remboursée aux capitaines des équipes sur justificatifs.

○ Snooker

Au classement des TR, Bruno Heise est 4^{ème}.

Au ZST3 Bruno Heise échoue en demi-finale contre l'indétrônable Adrien Frostin.

Il est cependant qualifié pour le Play-off à Montpellier et à Périgueux et demande au club la signature d'une convention de mécénat pour faire prendre en charge ses frais par la société Corvin. Le comité directeur valide le principe de cette convention et **Marc** se charge de contacter Bruno Heise pour mise en œuvre.

➤ **Bilan des animations/formations 2016-2017, Label « Club École de billard » :**

Suite à la transmission de renouvellement du label « Club-Ecole de billard », la fédération a reconduit pour cette année cette reconnaissance pour le club.

Le comité remercie tous les bénévoles qui s'impliquent pour assurer les encadrements bénévolement.

Une session de CFA « carambole » a été annulée par manque de demandes au niveau régional. Ce qui est regrettable puisque nous avons sollicité cette formation pour Marcel afin de répondre aux critères pour le label « Club-Ecole de billard ».

➤ **Remplacement des billards anglais :**

Lors du dernier Comité Directeur, notre demande portait sur :

- Le remplacement de 2 ou 4 billards pour la mi-mai
- Le revêtement retenu est le Simonis (utilisé à Roscoff en octobre 2017)
- Un des billards sera offert à la mairie pour le club des jeunes.

Après recherche, seule l'offre formalisée de Stéphane Dumont nous est parvenue. Elle émane de la société BULLDOG et porte sur 4 billard « Suprême Winner freeplay 7ft » revêtu du tapis Strachan 861 (bleu) et de 4 jeu de billes Procup.

Coût de l'achat est de 5332.80 €.

Christian recontacte Stéphane pour précision sur l'offre à laquelle le comité directeur souhaite ajouter un « triangle magique » et une brosse spéciale !

Un des billards sera offert à la maison de jeunes de la commune (action de communication à prévoir) et il reste donc 3 billards à vendre.

Trois personnes du club se seraient d'ores et déjà montrées intéressées (Thierry Valls, Mickael Hennenon, Francis Hamon). Mickael confirme en séance son engagement sur l'offre de reprise, d'un billard (suprême « Blanc »). **Hervé** se fait confirmer l'engagement auprès des deux autres joueurs du club, à défaut ils seront proposés en extérieur ABTF.

Le comité décide de céder les billards au prix de 700€ pour les membres du club et de 800 € pour les extérieurs.

Le retrait du billard est à la charge de l'acheteur ; le prix et la facture devra mentionner que l'acheteur prend le billard en l'état sans recours ultérieur possible contre l'ABTF.

Le coût global de l'opération paraît donc, si les options d'achat sont activées, en deçà du budget prévu pour cette opération.

Le comité directeur donne son accord sur l'ensemble de l'opération. **Hervé** signera l'offre de Stéphane Dumont dès son retour après l'action de **Christian**

➤ **Matériel et petits travaux :**

Le fer à repasser est revenu réparé.

L'aspirateur a été acheté par Mickaël et semble satisfaire tout le monde.

Concernant le Cric, on peut acquérir le cric bouteille dans un premier temps. **Christian.**

Pour la suite, au moment de l'intervention de Stéphane Dumont il pourrait être opportun de faire une photo de celui dont il dispose. Au cas où on pourrait trouver un bricoleur de génie pour nous en faire un identique !!

Plusieurs demandes ont été formulées coté Snooker :

- *Pentes avérées en 3 points du snooker* : **Mickael** se charge d'obtenir des cales métalliques de différentes épaisseurs.
- *Eclairage de la table avec dalle LED* ; le club est en attente de la décision de la commune sur notre demande de matériel.
- *1 ou plusieurs filets de poche sont à refaire ou à remplacer et collage du cuir de la poche centrale* : **Mickael** voit si on peut acheter ces fournitures et les poser par nous-mêmes.
- *Ajouter une paire de crochets supplémentaires* sur les largeurs du snooker afin de pouvoir ranger tous les chevalets de façon individuelle : la faisabilité technique n'étant pas naturelle, il est conseillé aux joueurs de mettre les chevalets les moins utilisés dans un coin de la salle de sorte que les croisillons soit aisément accessible de chaque côté de la table.
- *Réhausser le support à queues de 30 cm* afin que son bord inférieur ne coïncide plus avec le recul de la canne du joueur : la demande sera faite à un bricoleur du club.
- *Réflexion sur une visibilité de la disponibilité du snooker* (voir des billards en général),
 - o Mickael propose un équipement vidéo.
 - o La réactivation du fichier Google en ligne est aussi évoquéeLa réflexion devra être approfondie pour la prochaine réunion.

➤ **Divers**

Demande de stage Blackball et/ou snooker :

Mickael qui nous avait présenté une offre de Nick Barrot (grand joueur anglais et coach de snooker) lors de la dernière réunion (une session sur 2 jours avec 8 joueurs maxi (4 par jours) pour 2000€), a creusé la possibilité d'exploiter cette proposition :

L'écueil de la langue (le stage est nécessairement en anglais) semble vraiment coïncider pour les joueurs de l'ABTF contactés ; Plus que le prix de 250€ par joueur.

Mickael devra contacter le responsable snooker de la ligue (Éric Guignard) pour ouvrir cette proposition à la région. Si le stage devait avoir lieu, une participation du club pourrait être accordée pour les stagiaires de l'ABTF.

Demande d'organisation de TR :

L'ABTF a reçu une demande informelle pour organiser un TR régional en début 2019.

Un sondage va être lancé auprès des joueurs de pool du club sur un week-end du mois de février pour mesurer les bonnes volontés. En fonction de cette approche, le club décidera ou non d'engager plus avant la réflexion. **Christian et Manu**

Prise en charge des frais d'hébergement des joueurs :

La prise en charge lors de déplacements lointains (avec un début de compétition matinal) est évoquée. Les règles définies dans le règlement intérieur sont et seront appliquées jusqu'à la fin de la saison 2017-2018.

Le sujet sera abordé au mois de juin lors de la préparation de la saison 2018-2019, avec notamment une étude d'impact sur une évolution des modalités de remboursement pour notre trésorerie ..et aussi du règlement intérieur.

-

La prochaine réunion se tiendra le 9 avril 2018 à 20h30.

(Désormais, des pizzas seront offertes par le club, plusieurs membres du Comité Directeur venant à la réunion directement depuis leur travail !!)